

Formation d'Animateur Gestion Positive des Conflits

Une formation en visioconférence pour accompagner parents et enseignants



Description

L'atelier GPC (Gestion Positive des Conflits) vise le développement des compétences relationnelles des enfants en interaction avec d'autres enfants, dans le foyer ou hors du foyer, par l'intermédiaire de leurs parents et de leurs éducateurs ou enseignants.

Grâce à sa formation, l'animateur GPC devient détenteur d'outils relationnels, qu'il va remettre aux participants de son atelier.

TePaPo GPC est un atelier permettant d'aborder les défis de l'éducation d'un enfant avec bienveillance, et en prenant en compte les spécificités de l'enfant (immaturité, inexpérience, grande sensibilité et réactivité émotionnelle, besoin de compréhension et de justice).

Avec la formation d'animateur TePaPo GPC, le professionnel peut devenir Animateur Gestion Positive des Conflits, ou pratiquer selon son envie.

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Comprendre, acquérir et maîtriser le contenu (connaissances, compétences, outils) de l'atelier GPC.
- Transmettre avec clarté le contenu de l'atelier aux parents, aux éducateurs, aux enseignants et rendre cette expérience plaisante, interactive et utile.
- Savoir utiliser le matériel TePaPo GPC.
- Être capable de s'auto évaluer et de progresser en toute autonomie

Public et pré-requis

La [formation d'animateur TePaPo GPC](#) est réservée exclusivement aux personnes ayant suivi ou étant en cours de formation qualifiante en Éducation Positive et Relationnelle ou ayant suivi une formation de coach parental dans une autre école.

Modalités d'accès et délais d'accès

Le candidat est invité à s'inscrire en complétant [le formulaire d'inscription en ligne](#) où il précise le groupe de son choix. L'inscription est confirmée par le paiement d'un acompte de 250€.

A la suite de son inscription, le participant accède automatiquement à :

- Un livret d'accueil à l'École des Formations Positives,
- Le descriptif de sa formation

Puis, au fil du temps :

- Une facture,
- La convocation à la formation contenant toutes les informations nécessaires pour son entrée en formation
- Son accès à la plateforme d'enseignement à distance Ezra,
- Un livret d'accueil pour les PSH,

Le paiement du solde de la formation est attendu au plus tard 60 jours avant le début de la formation, ou à défaut 48 heures après réception de la facture. La formation commence au jour et à l'heure prévus sur le planning du groupe que l'étudiant a décidé de rejoindre.

L'École des Formations Positives reste en permanence disponible pour répondre aux questions du stagiaire.

Moyens pédagogiques mis en œuvre et déroulement :

La formation d'animateur GPC se déroule **en 10 heures en visioconférence et 6 heures de travail interséance**. Elle se compose de plusieurs étapes.

Préalable à la formation : le participant télécharge son cahier de formateur en format pdf sur Ezra et le cahier de participant par voie postale. **Il répond à un questionnaire le préparant à réfléchir sur la problématique des conflits entre enfant**, à prendre conscience de son expérience et à mettre en place un nouveau cadre dans son propre foyer.

Pendant la formation :

1. Rendez-vous 1 – durée 4h00 – Exploration de l'atelier 1 : Mieux comprendre l'origine des conflits et adopter les mesures qui les préviennent. Exploration de l'atelier 2 : Savoir partager
2. Rendez-vous 2 – durée 3h00 – Exploration de l'atelier 3 : Gérer les conflits entre enfants, et de l'atelier 4 : S'affirmer positivement
3. Rendez-vous 3 – durée 3h00 – Exploration de l'atelier 5 : Prendre en compte l'autre et Q&R – Organisation des ateliers, administratifs, etc...

Validation des acquis

Le suivi de la totalité des rencontres de formation donne droit à la délivrance d'une attestation de formation récapitulant le temps de présence. L'étudiant qui respecte les exigences spécifiées obtient le titre de **Animateur Gestion Positive des Conflits** par l'École des Formations Positives. Pour cela, il doit :

- Répondre de manière qualitative au questionnaire préalable de formation.
- Être présent à toutes les séances de visioconférence (ou respecter les conditions de rattrapage).
- Rendre la totalité des travaux obligatoires demandés en respect de l'échéance. L'importance du retard peut générer un travail supplémentaire pour la formatrice. Cet aménagement coûte alors 30€.
- Mettre en place dans son foyer ou auprès d'enfants avec lesquels il serait en contact un cadre de fonctionnement.
- Être présent à toutes les rencontres de formation.
- Présenter/ animer de manière qualitative la partie de l'atelier qui lui sera remise lors d'une rencontre de formation.
- Répondre à un QCM de fin de formation dans les 30 jours qui suivent la fin de sa formation et obtenir une note égale ou supérieure à 65%.

En cas de succès, il reçoit l'autorisation d'utiliser les méthodes, matériels, supports et processus pédagogiques de l'atelier Gestion Positive des Conflits auprès d'un public d'éducateurs, d'enseignants ou de parents.

Encadrement

Cette formation est proposée par l'École des Formations Positives. L'encadrement est supervisé par **Charlotte Uvira et Lilia Kamoun**.

Moyens techniques

- **Groupe** : le groupe accueille jusqu'à 11 participants.
- **Cahier du participant** : le participant le reçoit par voie postale avant le début de sa formation. En cas de non-réception, un accès en ligne au cahier est ouvert au bénéfice du participant.
- **Ezra, Plateforme d'enseignement dédiée** : Les étudiants rejoignent un espace de formation dédié sur lequel ils trouvent toutes les ressources (articles, vidéos, diaporamas, plateforme de partage des travaux) incluses dans leur formation.
- **Questionnaire en ligne avant la formation** : le participant reçoit un exemplaire des questions auxquelles il répondra en ligne après avoir mené sa réflexion.
- **Messagerie électronique** : Les étudiants doivent disposer d'une adresse email régulièrement consultée, qui sera utilisée pour leur communiquer des informations spécifiques en temps voulu.
- **Équipement informatique** : Le candidat désireux de suivre la formation doit être équipé d'un ordinateur **avec caméra ayant accès à l'Internet haut débit, utiliser un micro-oreillette** pour toutes les séances de visioconférence. Le suivi de la formation sur tablette ou smartphone et/ou sans camera ou sans micro-oreillette n'est pas autorisé.
- **Zoom** : Les participants doivent télécharger gratuitement le programme zoom sur www.zoom.us afin d'assister aux séances de formation en profitant d'un maximum de fonctionnalités. L'école des formations positives ne peut être tenue responsable d'une installation informatique défectueuse.
- **Espace calme sans distraction** : le stagiaire doit s'assurer de disposer pendant les séances en visioconférence, d'un endroit calme où sa tranquillité (et celle des autres stagiaires) sera préservée.

L'École des Formations Positives ne peut être tenue responsable d'une installation informatique défectueuse ou de problème de réception d'email.

Attestation

L'étudiant qui respecte les exigences spécifiées (voir Validation des acquis) reçoit son attestation de formation et/ou de titre Animateur Gestion Positive des Conflits.

Accès en cas de handicap

Afin de s'assurer que chacun puisse accéder à la formation en dépit d'un handicap, nous invitons les personnes concernées à nous contacter afin de nous exposer leur situation et nous indiquer les associations avec lesquelles des aménagements et réponses spécifiques pourront être envisagés.

Un livret d'accueil des PSH existe. Merci de le demander si vous ne l'avez pas reçu.

Informations-clés

- Groupe : jusqu'à 11 participants.
- Coût total de la formation : 425€ pour les coachs ou stagiaires en coaching parental de l'École des Formations Positives - 475€ pour les coachs issus d'autres écoles de coaching parental - Aucune réduction n'est applicable sur ce tarif.
- Financements : La profession de Coach Parental n'est pas enregistrée au RNCP (voir site officiel [France Compétences](#)). Cette formation ou une formation équivalente dans une autre école, ne peut pas être financée avec un CPF.
- Coûts non-inclus : Rappel pour retard de paiement 14€/semaine, Travail hors échéance ou de remplacement 30€.
- Règlements associés à cette formation à retrouver dans les CGV (consultables sur le site internet de l'école), le Formulaire d'inscription, le Livret d'accueil à l'École des Formations Positives, le Dossier de participation à la formation.
- Renseignements sur les sociétés : **École des Formations Positives- Happyologie SARL** Suisse enregistrée sous le numéro IDE : CHE-281.872.884
- [Page de la formation](#)
- Contact : bonjour@formations-positives.ch